



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 56983

Texte de la question

M. Gaëtan Gorce attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le fait que les factures téléphoniques ne puissent être établies qu'au nom de Monsieur ou Madame, ce qui empêche l'un des deux d'avoir accès à sa facture détaillée, à la liste des appels, etc. Cette situation produit des difficultés dans les cas de litiges ou de contentieux entre les deux époux. Il souhaite savoir ce qu'il souhaite faire pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56983

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2009, page 7570

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)